Délibération n°2020/30

Vu le code de l'éducation ;
Vu les statuts de l'établissement.

Le conseil d'administration réuni le 18 juin 2020 :

Objet : Modification des règlements des études
Le conseil d'administration approuve : - le règlement des études d'ingénieur en formation initiale, formation continue et formation initiale sous statut d'étudiant - le règlement des études de master - le règlement des études de mastère spécialisé Applicables à compter de la rentrée universitaire de septembre 2020.

Résultat du vote :

Nombre de membres : 23 Votants : 21 Pour : 21 Contre :0 Abstention : 0

Troyes, le 18 juin 2020
Le président du conseil d'administration

Ronan STEPHAN

Publié sur le site internet de l'UTT le : 19/06/2020
Transmis à Mme la Rectrice, chancelière des universités le : 19/06/2020

Université de Technologie de Troyes
12 rue Marie Curie – CS 42060 – 10004 Troyes cedex – France
Téléphone : 33 (0) 25 71 76 00 – télécopie : 33 (0) 25 71 76 76 – site web : www.utt.fr